

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 3 fr. ; six mois, 5 fr. ; un an, 10 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence paritaire à Paris, 26, rue Foyot.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78. Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78. et à la Librairie Waisseau, rue Saint-Jacques, 29. A PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A MOSCOW, chez M. Henri Lacombe, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare d'Orléans, de la gare de Nord et de la gare St-Lazare.

TROISIÈME ÉDITION

Les incidents d'Auteuil au Sénat. — Graves émeutes en Irlande

LE CRIME DE TOURCOING -- Nouveaux Détails



(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LA MESURE PRISE contre deux magistrats MM. TARDIFF & LOMBARD

L'impression dans les milieux judiciaires

Paris, 6 juin. — Aujourd'hui, comme hier, l'animation est demeurée très grande dans les couloirs du Palais de justice. Ce sont les mesures prises contre MM. Tardiff et Lombard qui sont le thème de toutes les conversations, de tous les commentaires.

M. Falalauf, ancien bâtonnier, défenseur de M. Déroulede, dit dans un groupe : Enfin, ne pourrait-on pas poursuivre les jurés ? Ils ne sont pas, après tout, plus coupables, d'avoir jugé Déroulede ayant dit qu'il recommencerait, que les témoins d'avoir déposé.

Un autre avocat fait observer que, sous l'Empire, dans le procès relatif à la souscription ouverte par le Réveil, en faveur du monument Baudin, Gambetta discourtait d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

On reste surtout très étonné de la mesure qui frappe M. Lombard, ancien républicain, franc-maçon, ajoutent-ils, on est, à l'embouche on déposa M. Chesnay de Beaurepaire, était couvert par la présence de son chef, M. le Procureur général Berthaud.

Enfin, on croit que M. Lombard ne parlera pas à titre républicain dans ses fonctions. On espère, d'ailleurs, qu'on ne le frappera pas, à moins qu'il ne se soit prononcé en faveur d'une façon violente, contre les personnages de l'Empire ne fut pas interrompu par les magistrats respectueux de la liberté de la défense, et ceux-ci ne furent pourtant pas disgraciés.

LES PAPIERS DE DU PATY DE CLAM

Bruxelles, 6 juin. — La famille d'Ursel, allié du colonel du Paty de Clam, nie que les papiers de celui-ci soient entre ses mains.

LE GÉNÉRAL GALLIENI A NICE

Nice, 6 juin. — Le général et Mme Gallieni, accompagnés de leurs enfants, sont arrivés cet après-midi à Nice, venant de Saint-Raphaël.

VINGT-MILLE ÉMEUTIERS EN IRLANDE

Graves scènes de désordres. — Catholiques et protestants. — Scènes de sauvagerie. — Officiers et soldats anglais pillés, cafés détruits.

Londres, 6 juin. — Des nouvelles très graves, reçues, ce matin, d'Irlande, ont causé ici une émotion considérable. Une émeute nationaliste a eu lieu. La répression a été des plus violentes.

Les nationalistes revenaient de la procession de Haunastown. Ils furent attaqués, dans les rues de Belfast, par quelques protestants anglais, mais, ils ripostèrent. La troupe arriva bientôt, baïonnette au canon, et chargea la foule.

Une autre émeute éclata quelques instants après, près de Stan-Kell-Boad, et de véritables scènes de sauvagerie se produisirent. Les dragons, l'infanterie et la police chargèrent les émeutiers qui lancèrent sur les soldats, de véritables bordées de pierres. Beaucoup de soldats furent blessés. Le major Daubon eut le crâne fendu.

De nombreuses maisons ont été pillées. Les émeutiers étaient au nombre de 20,000.

Plusieurs cafés ont été détruits de fond en comble. Les soldats avaient chargé leurs armes, prêts à toute éventualité. On ne put procéder qu'à 20 arrestations.

Pendant que les troupes étaient sur les lieux où se produisaient les émeutes, la foule a brisé, à coups de pierres, les carreaux des casernes de Brown-Square.

L'émotion est grande à Dublin et à Londres.

SÉNAT

(Dépêches de nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LES INCIDENTS D'AUTEUIL SYMPATHIES A M. LOUBET

M. le Président déclare, qu'en présence du scandale d'Auteuil, rien n'ébranlerait la confiance du pays dans la République; il assure le Président de la République des chaleureuses sympathies de la Haute Assemblée, qui ne lui fera jamais défaut. (Double salve d'applaudissements.)

M. Geyor (Rhône) monta à la tribune, et déposa, au nom des quatre groupes de républicains présents, la motion suivante : « Le Sénat, s'associant aux sentiments exprimés par son Président, et flétrissant les actes injustifiables commis à Auteuil, par les ennemis de la République, passe à l'ordre du jour. »

M. LEONOR GRANDMANSOX demandant la parole ; il parle des brutalités de la police ; il est interrompu par les émeutiers de la gauche.

A bas les Jésuites ! crie M. Destieux-Junea. L'orateur déclare qu'il ne considère pas l'expression de jésuite comme insulte. Toutefois, sans vouloir justifier certains excès, il s'étonne qu'on ait arrêté les patriotes manifestant leurs sympathies à l'armée. (Protestations à gauche.)

VIF INCIDENT LA CENSURE

M. Le Cour GRANDMANSOX dit que l'élection de février a été fatale. (Tumulte général.)

L'orateur invite l'orateur à retirer ses paroles. L'orateur veut s'expliquer. Le tumulte empêche de l'entendre; il descend de la tribune et regarde sa place.

M. FALALIENS l'invite à retirer son mot.

M. Le Cour GRANDMANSOX refuse.

La censure est prononcée par toute la gauche. (Applaudissements.)

Discours du président du Conseil M. Dupuy prend la parole; il déclare s'associer à la motion soumise au Sénat.

Intervention de M. Le Provost de Launay

M. Le Provost de Launay déclare qu'il n'approuve pas les excès commis à Auteuil. Toutefois, pour des raisons politiques, il se croit obligé de refuser son vote à la motion Guyot. Il flétrit le rôle de M. Loubet au sujet de l'entrevue de Venise, à propos de laquelle il cite le vote de félicitation de la Chambre.

Après le discours de M. Le Provost de Launay, M. Fallières met aux voix la motion Guyot, Marquis, etc.

On procède au scrutin public; presque tous les sénateurs occupent leur siège; la gauche, notamment, est presque au complet; l'hémicycle et les bas côtés de la salle des séances sont occupés par de nombreux députés.

Au banc des ministres on voit MM. Dupuy, Lebret, Leygues, Peytral, Delombré.

Dans les tribunes il y a une affluence inaccoutumée et la motion Guyot est adoptée par 238 voix contre 20.

Le résultat est accueilli à gauche par les cris de : Vive la République!

LES MESURES PRISES contre plusieurs magistrats

L'interpellation Le Provost de Launay M. FALLIÈRES annonce que M. Le Provost de Launay demande à interpellier le gouvernement sur les mesures prises contre certains magistrats. (La séance continue.)

Identité du cadavre

Les personnes qui avaient fait la lugubre découverte, donnèrent immédiatement l'éveil dans le quartier, et l'identité du cadavre fut promptement établie.

Il s'agissait d'un ouvrier charpentier, nommé Alois Berthier, d'autant mieux connu qu'il avait travaillé à la construction de maisons rue La Fontaine et qu'il avait demeuré en logement à quelques mètres de l'endroit où son cadavre gisait, c'est-à-dire à l'estaminet Coussaert, au numéro 24 de la rue Montaigne.

Enquête de Justice

La police fut promptement prévenue du fait. M. Spéouex, commissaire de police du 3e arrondissement, arriva en toute hâte, accompagné de plusieurs agents. Il ordonna de transporter le corps dans un estaminet voisin, non sans prendre la précaution de faire dessiner sur le sol, à l'endroit où il se trouvait, sa position exacte.

M. le Docteur Dewyn, médecin légiste, vint bientôt faire les constatations.

Le cadavre portait au côté gauche un peu au dessus de la première côte une blessure large de deux centimètres environ qui avait été faite avec un instrument tranchant. C'est cette blessure, pensait-on du moins de prime abord, qui avait déterminé la mort après avoir provoqué une abondante hémorragie.

Les constatations faites, le corps fut transporté à l'Hôtel-Dieu dans la voiture d'ambulance.

La victime du meurtre

Alois Berthier était un homme de 32 ans. Originaire d'Ypres, il connaissait M. Coussaert qui était venu de cette même ville, s'établir cabaretier à Tourcoing au commencement de cette année. Il y avait même presque des relations de famille car un frère d'Alois Berthier, ouvrier tisserand demeurant rue du Touquet avait épousé, il y a quelques années déjà, l'une des filles de M. Coussaert.

Alois Berthier demeurait en logement chez M. Coussaert, et il y avait même, assure-t-on, des projets matrimoniaux entre une autre fille du cabaretier et l'ouvrier charpentier.

On dit dans le quartier qu'Alois Berthier entretenait, dans la même maison, d'autres relations intimes, mais nous ne voulons pas, quant à présent, nous appesantir sur ce sujet délicat.

Au surplus, nous savons que Berthier s'est défendu de cette accusation.

LA JOURNÉE DE LUNDI Le dernier jour de travail

Depuis trois semaines environ, Alois Berthier était occupé chez M. Vandekerckove, ébéniste, rue Nationale. Son patron l'estimait pour un bon ouvrier.

Lundi matin il travaillait encore à une porte d'armoire à glace que nous avons encore vue sur l'établi à côté de sa caisse d'outils.

Mais Alois paraissait très surexcité; il raconta à son patron qu'il avait eu, la veille, avec M. Coussaert, une violente discussion. Il se dit incapable de travailler et bien qu'il eût touché, le samedi, une somme de trente francs pour sa semaine, il demanda une avance de deux francs, ce qui lui fut accordé, et il quitta l'atelier.

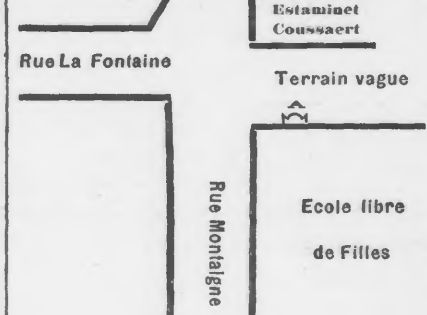
D'après les confidences que Berthier a faites à M. Vandekerckove, les dissentiments avec M. Coussaert datent de la ducaesse de Roncy qui a eu lieu il y a trois semaines environ. Alois s'était rendu à cette ducaesse avec la fille de M. Coussaert et s'y était attaché. Une première discussion s'était produite le lendemain et c'est depuis cette époque que Berthier avait quitté son logement de la rue Montaigne pour aller demeurer à la Couronne, rue St-Jacques.

Scènes de violences

On s'est battu là toute la journée d'hier, nous dit un voisin de l'estaminet Coussaert.

Occupé par M. Coussaert. Cet estaminet forme un angle en face de la rue La Fontaine.

Le cadavre a été trouvé au point A du tracé ci-dessous.



La mort mystérieuse DU QUARTIER DES TROIS-PONTS

Une descente du parquet. — L'autopsie du cadavre de l'enfant

La mort mystérieuse de la petite Louise Joly, survenue, lundi matin, rue de Tournai, dans le quartier des Trois-Ponts, comme nous l'avons dit, a fait l'objet de nombreux commentaires dans la journée de mardi.

La rebouteuse, Louise Samain, qui avait été amenée au poste du 3e arrondissement, a été transférée au dépôt central. Presque au même moment, la victime était transportée à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

C'est là que le parquet de Lille est descendu, mardi, vers quatre heures. Il était représenté par M. Brosson, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Montaigne. M. le docteur Castiaux, médecin légiste, accompagnait le magistrat.

Le praticien a fait aussitôt l'autopsie de la jeune enfant; il était assisté de M. le docteur Dupré, qui avait été appelé à donner des soins à la malade. Des recherches du médecin-légiste, il résulte que Louise Joly a succombé à une bronchite purulente.

On a retrouvé dans l'abdomen le ver solitaire qu'avait voulu faire passer la femme Samain. Plusieurs témoins ont été entendus par M. Brosson. L'enquête continue.

UN MEURTRE A TOURCOING

Un drame sanglant aux Phalempins. — Découverte d'un cadavre. — Mystérieuses circonstances du crime.

Un meurtre, dont bien des circonstances sont encore mystérieuses, a été commis dans la soirée ou la nuit de lundi, rue Montaigne, au quartier de Notre-Dame de Lourdes. Un homme de 32 ans a été tué, mais comment, à quel endroit et dans quelles conditions, c'est ce qu'il est assez difficile de préciser quant à présent; les versions que nous avons recueillies sur place sont, en effet, tellement contradictoires qu'il nous a été impossible de démêler la vérité dans une première enquête sommaire.

Découverte d'un Cadavre

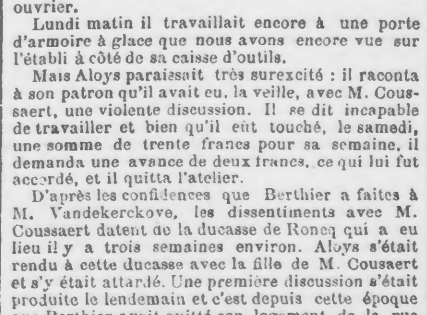
Mardi de grand matin des ouvriers se rendant à leur travail aperçurent rue Montaigne, un homme couché, la face contre terre, les jambes repliées, contre le mur d'un pignon latéral de l'école libre des filles qui se trouve à cet endroit.

Il s'étonna d'abord que cet homme dormait, mais en s'approchant quelle ne fut pas sa surprise de se trouver en présence d'un cadavre.

La rue Montaigne part de l'église de Notre-Dame de Lourdes pour aboutir à la rue des Phalempins.

À la suite de la maison d'école, il y a un terrain vague, puis un estaminet qui porte le n° 24 et est occupé par M. Coussaert. Cet estaminet forme un angle en face de la rue La Fontaine.

Le cadavre a été trouvé au point A du tracé ci-dessous.



On a vu à plusieurs reprises Alois Berthier poursuivre jusque sur la rue par Gustave Coussaert, le fils aîné du cabaretier, et roulé dans la pousière et le ruisseau.

Ces scènes de violence se sont reproduites à plusieurs reprises dans l'après-midi. Des témoins affirment avoir entendu Gustave Coussaert proférer des menaces de mort contre Berthier.

La soirée. — Le drame

Dans la soirée Alois Berthier et Gustave Coussaert étaient reconstruits place de Notre-Dame de Lourdes, accompagnés de quelques-uns de leurs camarades; là encore des rixes se produisaient entre les deux hommes.

Vers une heure du matin, ils sortaient d'un estaminet de la place et en venaient encore aux mains.

À partir de ce moment on n'a plus d'indications précises sur les circonstances du drame. Le malheureux Alois Berthier a-t-il été tué sur la voie publique? C'est peu probable.

En effet à l'endroit où gisait le cadavre il n'y avait pas la moindre trace de sang. De plus Berthier semblait avoir été complètement changé de linge.

D'autre part son adversaire de la veille, Gustave Coussaert, semble avoir pris le soin de changer de vêtements.

Ces diverses constatations ont amené la police à maintenir pour les besoins de l'enquête l'aîné de la famille Coussaert. Rien, d'ailleurs, ne transpire de cette enquête et il est impossible d'être fixé, quant à présent, sur l'auteur véritable du meurtre.

Le frère de la victime

Le frère de la victime, que nous avons vu, est dans un état de désolation qui impressionne. Le malheureux est très surexcité et il formule même des accusations très graves dont nous ne pouvons nous faire l'écho, mais qui serviront certainement d'indice à la justice.

L'arme

On n'a pas retrouvé l'arme dont s'est servi le meurtrier, on présume que c'est un tranchet de cordonnier.

Le Parquet a été prévenu télégraphiquement. Il est descendu à Tourcoing mardi vers quatre heures de l'après-midi.

BOURSE DE PARIS du MARDI 6 JUIN

Table with columns: Cours précéd., Tendances faible, Ouverture, 2e. 2e, Clôture. Lists various market indices and prices.

BOURSE DE LILLE DU 6 JUIN 1899

Aircoeur, 815. — Anzin, 2340. — Anzin, 6215. — Blancy-Grenay, 3900. — Campagne, 1100. — Carvin, 6925. — Clarence, 980. — Courrières, 2315. — Crespin, 2095. — Douby, 4050. — Bourges, 255. — Fimes, 1330. — Fresques, 590. — Hecourt, 2600. — Reeperwiller, 820. — Berlau, 2110. — Ligny-lez-Aire, 675. — Meurchin, 2330. — Louvart et Anzin, 939.

DERNIÈRE HEURE COMMERCIALE

LAINES Le Havre, 6 juin. (Télégramme de Georges Desj.) Le marché reste soutenu. On a vendu aujourd'hui 850 balles.

On cote juin-juillet 197 fr. 50, août 197, septembre 196, octobre 195, novembre 195, décembre-janvier 192, février 188,50, mars 188, avril 187.